

Je dois reconnaître que les négociations ne progressent peut-être pas au rythme que désirerait l'honorable député, mais en 1967 ou 1968, je crois, mon prédécesseur a fait savoir au gouvernement de l'Alberta qu'il considérait la possibilité de certains échanges susceptibles de régler les problèmes qui existent présentement dans le parc de Wood Buffalo, ce qui nous permettrait de compléter notre réseau de parcs nationaux en Alberta, en acquérant les terres non exploitées du sud de la province. Cependant, les négociations se poursuivent toujours.

En ce qui a trait au problème du chemin, je ferai remarquer qu'il s'agit d'un parc immense et presque intact, qui constitue l'une des rares régions au Canada et même de l'Amérique où une aussi grande étendue de terrain a été réservée pour la conservation de la faune. Nous avons obtenu un certain succès en y conservant les bisons de l'Ouest qui constituent une partie très importante de notre héritage national.

Je sais que dans 10, 15 ou 20 ans, les gens de l'Alberta comme les autres Canadiens, nous sauront gré d'avoir pris les dispositions nécessaires pour maintenir ce parc dans le meilleur état possible.

Quant à la question de la construction du chemin, elle est reliée à l'importance du parc et à l'activité qu'on peut y retrouver.

Je sais que la province est intéressée à construire un chemin aux abords du parc et

qu'il faudrait peut-être faire certains ajustements des frontières afin d'en permettre l'aménagement. Je suis disposé à discuter avec le gouvernement de l'Alberta en vue de trouver une solution à ce problème.

Mais je ne pense pas que nous disposions des fonds nécessaires pour construire un chemin—à moins que le gouvernement de l'Alberta veuille le faire à ses frais, étant donné que c'est une province assez riche et que si elle en décidait ainsi, on pourrait certainement s'accommoder—à partir de l'extrémité sud du parc jusque dans les Territoires du Nord-Ouest. Peut-être que plus tard, cela sera possible, mais, selon moi, on ne pourra pas le faire dans toute l'étendue du parc au cours des prochaines années.

Je tiens à assurer l'honorable député que je m'intéresse personnellement à ce problème et que je prendrai les dispositions nécessaires pour satisfaire les réclamations des gens qui vivent à l'intérieur du parc, les Indiens, et, en même temps, trouver une solution qui sera juste non seulement pour les citoyens de l'Alberta, mais aussi pour tous les Canadiens qui sont intéressés à la conservation de ces terres pour les générations futures.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre! La Chambre est maintenant ajournée jusqu'à dix heures demain matin.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h. 24.)